

Cet deux mille vingtrois le jeudi dix sept avril à dix huit heures, le conseil communautaire de Groupes Métropolitains légalement constitué le 22 avril 2020, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Groupes, sous la présidence de Guillaume BOURGON Président.

[illegible]

Alcune assai rappresentate per una supplente.

Elle est représentée par une suppléante,
M. Alexandra POUYER, est représentée par Mme Caroline WOLFF.

Assente con delegazione di potere.

Membres associés avec délégation de pouvoirs:

- Mme Catherine RAQUENON - SECRÉTAIRE générale à M. Jean-Marie LAGÉDÉHÉCHÉ
- Mme Sarah GOUZEL - SECRÉTAIRE générale à M. Olivier GUYOT
- Mme Sylvie NICOTTE - SECRÉTAIRE générale à Mme Patricia VILLARD
- Mme Martine BOUCHER - SECRÉTAIRE générale à Mme Dominique DELPE
- Mme Marie-Chloé BOUDIN - SECRÉTAIRE générale à M. Gaëtan de CHARNAGAT
- Mme Marie LAPLACE - SECRÉTAIRE générale à Mme Hélène LAFITE
- M. Denis LEMOINEUX - SECRÉTAIRE générale à Mme Christine JUST
- M. Vincent BENOISTE - SECRÉTAIRE générale à Mme Sandra RIVAUD
- M. Jean-Michel DUBOIS - SECRÉTAIRE à M. Thierry BENOISTE

Membres du CA :

- Mme Dominique JOUIN - SECRÉTAIRE générale à M. Olivier BENOISTE
- M. Philippe RAUILLAT - SECRÉTAIRE général adjoint à M. M. Raphaël RAUILLAT
- Mme Odile VILHEMIN - SECRÉTAIRE générale à M. Olivier DUCOURTIER
- Mme Stéphanie ZATTEO - SECRÉTAIRE générale à Mme Geneviève DUBOIS
- M. Alain BOURDIN - SECRÉTAIRE général à M. Fabien BOUQUÉ

M. Jean-Marie LAGÉDÉHÉCHÉ - SECRÉTAIRE général adjoint à M. M. Olivier GUYOT

Acknowledgments

Dr. Emilio Rojas LOPEZ, Vice Rector ICAJEM

L'ORDRE DU JOUR EST

Retrait de la délibération 75 du 11 décembre 2019 concernant la constitution d'un droit de passage et d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire - commune de Linoges, rue Paul Clouzet - propriété de Monsieur et Madame

TISSIER

**Retrait de la délibération 7.5 du 11 décembre 2019
concernant la constitution d'un droit de passage et
d'aqueduc et d'un droit d'occupation temporaire –
commune de Limoges, rue Paul Cézanne – propriété de
Monsieur et Madame TIXIER**

Délégation du 17 avril 2025



 **TÉLÉCHARGER**